

**20.3696****Motion**

Pasquier-Eichenberger Isabelle.
Monitoring des alpenquerenden
Gefahrguttransports

Motion

Pasquier-Eichenberger Isabelle.
Monitorer le transport transalpin
des marchandises dangereuses

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 25.09.20

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 09.03.21

Präsident (Kuprecht Alex, Präsident): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Kommission erhalten. Die Kommission und der Bundesrat beantragen die Annahme der Motion.

Maret Marianne (M-CEB, VS), pour la commission: Pour donner suite au postulat Amherd 14.4170 visant à charger au Simplon toutes les marchandises dangereuses sur le rail, le Conseil fédéral avait indiqué privilégier la voie d'un accord volontaire avec l'industrie pour réduire le transport des matières dangereuses par la route, plutôt que de l'interdire. Le problème, c'est que dans un même temps le Conseil fédéral a cessé de publier les données y relatives. Le but de cette motion est que le Conseil fédéral communique à nouveau ces données. A l'heure où la transparence est une valeur essentielle, notre commission, à l'unanimité, soutient cette motion, à l'instar du Conseil fédéral. Ces données permettront de connaître avec précision l'ampleur du problème. A noter qu'a priori les grandes entreprises chimiques du Haut-Valais transportent leurs matières dangereuses par train. Les transports par la route ont du sens pour les petites entreprises qui n'ont pas les volumes critiques pour remplir des wagons et qui privilégient par conséquent le transport par camion pour des raisons économiques.

Notre commission estime qu'il faut suivre et documenter les transports de marchandises dangereuses, que c'est une condition nécessaire pour garantir la sécurité du trafic routier transalpin. Le col du Simplon est concerné en premier chef, bien que nombre de transporteurs aient déjà choisi de passer par le rail. Mais il faut être en mesure de réagir, estime notre commission. C'est pourquoi il faut étudier l'évolution du transport des marchandises dangereuses sur les axes routiers alpins. Les rapports semestriels et les rapports bisannuels sur le transfert du trafic transalpin constituent déjà des sources convenables qui devraient être complétées par une analyse portant sur le transport de marchandises dangereuses, comme cela a été le cas entre 2009 et 2017.

J'ajouterais que, depuis 2008, l'OFROU investit chaque année quelque 30 millions de francs pour la construction et l'entretien de la route du col du Simplon, longue de 42,5 kilomètres. Quasiment toutes les mesures concernent l'amélioration de la sécurité. Le tronçon est ainsi petit à petit modernisé et équipé de nouveaux éléments techniques de sécurité. La sécurité du tunnel est renforcée, de même que les protections anticollision. A noter qu'un groupe de travail réunissant des représentants de la Confédération, du canton et des communes concernées examinent des solutions pour amener encore des améliorations au niveau de cette sécurité.

En conclusion la mise à disposition de ces données relatives au transport de matières dangereuses par le col du Simplon devrait permettre de mieux identifier l'évolution du niveau des risques, et ainsi de mieux contenir les risques et de continuer à garantir la sécurité.

Pour toutes les raisons évoquées, je vous prie de bien vouloir soutenir cette motion.

Sommaruga Simonetta, Bundesrätin: Auch der Bundesrat ist der Meinung, dass es unabdingbar ist, dass



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Frühjahrssession 2021 • Sechste Sitzung • 09.03.21 • 08h15 • 20.3696
Conseil des Etats • Session de printemps 2021 • Sixième séance • 09.03.21 • 08h15 • 20.3696



diese besonders gefährlichen Strassentransporte an den Alpenübergängen dokumentiert werden. Das Bundesamt für Verkehr führt am Simplon und auch an den drei anderen Alpenübergängen alle fünf Jahre die Haupterhebung "Alpenquerender Güterverkehr" durch. Dabei erhalten wir auch wichtige Informationen zum Gefahrguttransport über den Simplonpass.

Für das jährliche Monitoring der Gefahrguttransporte über den Simplonpass konnte das Bundesamt für Verkehr bisher auf die monatlichen Stichprobenzählungen des Kantons Wallis zurückgreifen. Diese fanden bis im Jahr 2020 an ein bis zwei Tagen pro Monat statt. Diese Zahlen haben zwar nur eine eingeschränkte Aussagekraft bezüglich der Gefahrguttransporte, weil ja die Stichprobenzahlen gering sind. Sie geben aber doch eine gute Indikation.

Der Kanton Wallis hat dieses Monitoring per Ende 2020 eingestellt. Für eine Interpretation bleiben im Moment folglich nur die Daten der Haupterhebung, die alle fünf Jahre stattfindet.

Auch aus Sicht des Bundesrates ist diese Situation nicht zufriedenstellend. Wenn Sie diese Motion annehmen, was Ihnen der Bundesrat auch empfiehlt, dann wird das Bundesamt für Verkehr beim Kanton Wallis eine Wiederaufnahme der Erhebungen durch die Walliser Kantonspolizei in Auftrag geben. Man muss noch die Kostenübernahme klären. Jedenfalls sind wir auch der Meinung, dass man solche Dokumentationen wieder haben sollte.

In diesem Sinne beantragt Ihnen auch der Bundesrat, diese Motion anzunehmen.

Angenommen – Adopté